AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-6-78454946

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex – Nouveau N° de Poste : 477

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

Directeur-Gérant : P. JOURNET

BULLETIN N° 102 du 6 JUIN 1978.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

TAVELURES.- (Poiriers et Pommiers)

Les risques d'infections primaires demeurent.

Il est conseillé de poursuivre la lutte dans tous les lieux favorables à cette maladie, ainsi que dans les vergers où les contaminations n'ont pu être évitées (dans ces derniers les attaques sont, parfois, importantes).

Sur Pommiers, si nécessaire, poursuivre la lutte contre l'Oïdium.

CARPOCAPSE.- (Poiriers et Pommiers)

Il est encore trop tôt pour intervenir : si les conditions climatiques actuelles persistent, un traitement pourrait être nécessaire dans la période du 13 au 18 Juin (des précisions seront données à ce sujet dans un prochain bulletin).

MOUCHE DE LA CERISE.-

Sur les variétés tardives habituellement attaquées, effectuer un traitement au début de la semaine du 18 au 25 Juin.

Pour les produits à utiliser et leurs délais d'emploi avant récolte, consulter la revue PHYTOMA de FEVRIER 1978).

B E T T E R A V E S

PEGOMYIES.-

Il est rappelé qu'une intervention doit être envisagée dès que les toutes premières galeries sont constatées dans le parenchyme des feuilles (soit une galerie pour deux feuilles en moyenne).

PUCERONS NOIRS.-

Quelques colonies sont constatées sur jeunes plantes. Si l'on constate la présence d'une petite colonie pour deux betteraves, il y a lieu d'intervenir en utilisant de préférence un aphicide systémique.

PUCERONS VERTS.-

L'apparition de pucerons verts est notée depuis quelques jours. Il convient d'observer attentivement les cultures de betteraves et d'intervenir dès que le seuil de 1 à 2 pucerons verts pour 10 betteraves est atteint.

C E R E A L E S

MALADIES.-

BLE D'HIVER

- ROUILLE JAUNE : Cette maladie est en progression dans certaines parcelles, en particulier sur les variétés Courtot, Hardi, Lutin, Talent et Top.

P 489

Les blés atteignent le stade épiaison, stade très sensible au développement de ce champignon.

Il est vivement conseillé aux céréaliculteurs de surveiller leurs cultures, afin d'intervenir, dans les meilleurs délais, si nécessaire.

Les produits pouvant être utilisés contre cette maladie ont été mentionnés dans le bulletin n° 100 du 11 Mai (dans ce bulletin, une omission : le tridémorphe sans association avec du manèbe est également efficace contre la rouille jaune).

SEPTORIOSE.-

Cette maladie se rencontre mais à un degré moins important en général que la rouille jaune. Il est rappelé que si plusieurs maladies sont constatées (rouille jaune, septoriose, oïdium) il est préférable d'utiliser des produits mixtes en cas d'intervention.

ORGE D'HIVER

Dans la plupart des cas, il est trop tard actuellement pour intervenir contre les maladies.

ORGE DE PRINTEMPS

Dans quelques parcelles on note la présence d'Oïdium. Ces parcelles sont à surveiller (ne pas confondre le jaunissement physiologique dû le plus souvent à un excès d'humidité avec celui provoqué par l'Oïdium).

RAVAGEURS (toutes céréales)

PUCERONS

Les populations demeurent extrêmement faibles, il n'y a pas lieu d'intervenir dans la quasi totalité des situations.

V I G N E

MILDIOU.-

Il est conseillé de renouveler la protection de l'ensemble du Vignoble le plus tard possible avant la fin de la présente semaine.

Pour intervenir contre cette maladie, outre les produits classiques connus depuis de nombreuses années (voir liste parue dans le n° 295 de la revue PHYTOMA), des fongicides nouveaux sont commercialisés cette année.

a) Produits à base de curzate (D P X 3217)

Cette matière active peut détruire le mycelium du champignon pendant les premiers jours de la phase d'incubation (phase invisible de la maladie).

Son action étant de courte durée les spécialités commerciales (Anteor, Anteor C, Cuprofix CZ activé, Fulvax, Novofix activé, Remiltine, Sygan, Sypral) contiennent du curzate en association avec un fongicide de type préventif classique (captafol, cuivre, folpel, mancozèbe, ou zinèbe).

b) Produits à base de phosétal (éthyl phosphite d'aluminium)

Ce produit est commercialisé en association avec du folpel, sous le nom de Mikal.

Le phosetal pourvu d'une action systémique est, ainsi véhiculé par la sève dans les organes en croissance.

Il n'est pas sensible au lessivage dans la mesure où une pluie n'intervient pas dans les deux jours qui suivent l'intervention.

Ces deux matières actives offrent donc de nouvelles perspectives dans la lutte contre le Mildiou de la Vigne. Des expérimentations sont en cours : elles permettront d'en préciser toutes leurs possibilités d'utilisation.

<u>OÏDIUM</u>.- Poursuivre la lutte contre cette maladie.

<u>ACARIENS</u>.- (Tetranychus urticae ou Araignée jaune)

Localement des attaques importantes d'Araignées jaunes peuvent être observées (décoloration des feuilles, parfois même dessèchement).

S'il y a lieu, intervenir avec un produit acaricide spécifique (voir liste parue dans le revue PHYTOMA de FEVRIER 1978).

<u>TORDEUSES DE LA GRAPPE</u>.- (Cochylis et Eudemis)

Les risques sont minimes : n'intervenir que dans les clos où les attaques sont habituellement très importantes.

Clermont-Ferrand, le 6 Juin 1978.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. LECLERC.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

P490